



PARALŒIL

DU CINÉMA QUI NOUS REGARDE

MÉMOIRE DE PARALŒIL, CINÉMA ET CENTRE DE PRODUCTION

**Déposé dans le cadre du renouvellement
de la politique culturelle québécoise
du Ministère de la Culture et des Communications**

26 août 2016



À PROPOS DE PARALŒIL

Paralœil a été fondé le 23 février 2000 et est situé à Rimouski, au Bas-Saint-Laurent. Rapidement reconnu et soutenu au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec et par le Conseil des arts du Canada, Paralœil a acquis au fil des ans une notoriété dans le milieu cinématographique (distributeurs, producteurs, réalisateurs, festivals, etc.) et auprès des bailleurs de fonds, ainsi qu'un ancrage solide sur le territoire régional.

Paralœil est considéré comme un centre d'accès aux cinéastes et vidéastes de l'Est-du-Québec en leur offrant de la formation, des programmes de soutien à la production et des projets de création (sous forme de résidences ou de commandes d'œuvres), ainsi qu'en leur donnant accès à un parc d'équipements. De plus, Paralœil est un cinéma indépendant majeur dont la programmation annuelle d'une soixantaine de soirées est constituée de 75% de cinéma québécois, à majorité documentaire. Ces lignes directrices et artistiques en font un ciné club unique au Québec.

Alors que la tendance de fréquentation des salles de cinéma au Québec tend vers la baisse et que les habitudes de consommation culturelle en cinéma changent, Paralœil affiche une amélioration plus que significative: son assistance a doublé au cours des dernières années, prouvant que les spectateurs de la région veulent voir du cinéma québécois sur grand écran dans les conditions optimales.



PARALŒIL

DU CINÉMA QUI NOUS REGARDE



RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS TIRÉES DE CETTE RÉFLEXION

Sur l'engagement de l'État et le financement de la culture en cinéma

- L'État québécois doit soutenir la culture et ses créateurs, ainsi que la diffusion et la promotion de notre culture, et ce sur tout le territoire.
- Il faut mieux financer les organismes œuvrant en culture, en promotion culturelle, en développement de public et en éducation cinématographique, ainsi que rendre possible une rémunération accrue des travailleurs culturels.
- Il faut examiner l'exemple du cas de Paralœil, qui a réussi à doubler son assistance en salle entre 2013 et 2014.

Sur la diffusion et la promotion du cinéma québécois

- Les salles parallèles constituent une voie plus efficace pour la promotion du cinéma québécois que les gros joueurs privés misant sur la rentabilité.
- L'éducation cinématographique, le développement de public et la promotion ciblée sont les meilleurs outils pour rejoindre la population, faire circuler les œuvres et en assurer une bonne réception.
- Les enveloppes dédiées à la diffusion du cinéma en région sans cesse réduites nuisent à la rentabilité et à la renommée du cinéma québécois (exemple de l'enveloppe transférée du MCC à la SODEC en 2014).
- Il faut considérer les résultats exceptionnels de Paralœil depuis 2014, ses impacts sur la portée des œuvres et la multiplication des cinéclubs.
- Il faut augmenter le financement des organismes culturels pour le réseautage et la concertation.

Sur la création et production en cinéma

- L'État doit soutenir la création de cinéma en région (sans contrainte de contenu "*régional*") et faciliter le déplacement des tournages en région afin que le cinéma québécois soit vivant, représentatif de tous les points de vue artistiques et témoin de la multiplicité des réalités régionales.

Sur la distribution du cinéma québécois

- L'État doit aussi encourager les petites initiatives en distribution en région pour que le cinéma circule sur tout le territoire, en festivals et en salles parallèles, et que les films issus des régions soient bien représentés.

Sur le plan numérique culturel du Québec

- Il faut réfléchir les stratégies derrière le plan culturel numérique du Québec en collaboration avec les intervenants régionaux.

Sur la participation citoyenne

- Il faut miser sur l'intelligence du citoyen dans ses choix culturels et sur l'éducation en intégrant un corpus de cinéma québécois dès le primaire, ainsi que sur l'accès du citoyen au centre même de la création culturelle.



L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT ET LE FINANCEMENT DE LA CULTURE

Il est primordial que l'État québécois soutienne la culture et ses créateurs, mais également la diffusion et la promotion de notre culture, et ce sur tout le territoire.

En effet, il faut accorder une importance au financement des multiples organismes culturels qui travaillent à supporter la culture en région, puisque ce sont eux qui exercent une présence sur le terrain pour promouvoir le travail des artistes et pour faire circuler les œuvres partout, et cela en connaissance de leur public.

Actuellement, les ressources sont si maigres que les organismes peinent à maintenir en poste leur main-d'œuvre qui se trouve à avoir des conditions d'emploi précaires, peu payantes et offrant peu d'avantages sociaux. Offrir un maigre taux horaire de 16 ou 17\$/h (ou encore de courts contrats) à des employés détenant des baccalauréats et des maîtrises dans des domaines artistiques force les organismes à faire face à d'immenses défis en rétention du personnel. Il est souvent fait mention de la nécessité de fournir aux des conditions de vie acceptables, mais peu de celle des travailleurs culturels.

De plus, les enveloppes par projet, forçant les organismes à travailler d'arrachepied pour pouvoir offrir des activités à leurs membres et à leur public, ainsi qu'à se réinventer constamment, ne permettent pas de stabiliser les emplois à long terme, ni à augmenter les conditions de travail des employés.

Pourtant, quand on se penche sur le travail réalisé par les organismes sur le terrain, on voit l'immense impact que de petites équipes peuvent avoir dans leur communauté. Pour organiser une soixantaine de soirées de diffusion et d'en faire la promotion ciblée, cela prend des ressources. Nous pouvons prendre exemple du secteur diffusion de Paralœil, où en 2013, un seul employé se chargeait de la sélection, de la logistique de diffusion, des invitations de réalisateurs, du développement de public, des communications, de la publicité et même de l'animation de ces soixante soirées annuelles. Dès 2014, en passant d'un seul employé dédié au cinéma Paralœil (approximativement 30 heures par semaine) à deux employés (55 heures par semaine), l'assistance globale annuelle de Paralœil s'est vue gonfler de 1 600 spectateurs environ à près de 3 000.

À l'ère des réseaux sociaux, il est primordial d'avoir des ressources humaines dédiées aux communications et à la publicité à l'interne. Le contact avec le public se fait de moins en moins par les canaux de communications traditionnels (journaux écrits, etc.), mais pour que la promotion des activités fonctionne, cela prend absolument des ressources.



DIFFUSION ET PROMOTION DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

Il faut que l'État comprenne que le salut du cinéma québécois ne passe définitivement pas par le réseau des cinémas commerciaux. Les gros cineplex et les Guzzo de ce monde sont des entreprises privées dont les principes sont dictés par le profit et par le biais desquels le temps-écran disponible pour les films d'auteur et films indépendants ne sera jamais suffisant afin de permettre au public d'y accéder.

Il existe une autre façon de faire valoir notre cinéma, sur grand écran, dans les meilleures conditions de diffusion, grâce à des équipes qui visent à faire valoir les œuvres dans le respect des créateurs et des sommes immenses investies en création et en production. Les cinémas parallèles comme Paralœil effectuent un travail colossal dans leur région pour promouvoir et faire découvrir les œuvres des cinéastes québécois. Il est faux de croire que le public n'est que peu intéressé au cinéma fait ici.

Il faut comprendre que le cinéma québécois a sa place, mais que l'État doit soutenir davantage sa promotion et sa diffusion, par le biais de structures qui œuvrent en éducation cinématographique et en développement de public. Pour que le cinéma américain rapporte, des équipes publicitaires entières déploient leurs efforts et d'importantes sommes au marketing et à la publicité entourant chaque sortie de film, afin que les investissements en production se transforment en retombées en billetterie. Mais ici qu'en est-il? Les réalisateurs eux-mêmes se trouvent souvent à se charger de la promotion de leurs films via la page Facebook du film s'ils veulent être certains qu'un "buzz" entoure la sortie du film pour lequel ils ont travaillé entre 2 à parfois 7 ans, parce qu'ils se distribuent eux-mêmes ou parce que leur distributeur est peu proactif.

Outre par l'entremise du Conseil des arts et des lettres et de la SODEC, l'État québécois ne s'implique que trop peu dans la promotion et dans la diffusion de son cinéma. Depuis 2014, la petite enveloppe jusqu'alors distribuée par le Ministère de la Culture et des Communications (totalisant 500 000\$ divisés entre une quarantaine de diffuseurs régionaux) a été transférée à la SODEC et réduite à 350 000\$. C'est-à-dire que l'État par le biais du Ministère de la Culture et des Communications et via la SODEC ne consacre que moins de 10 000\$ par diffuseur régional pour soutenir la circulation du cinéma sur son territoire. De plus, en 2016, suite à la révision des programmes, certains diffuseurs comme Paralœil se trouvent à perdre complètement cette aide (passant d'environ 45 000\$ à 20 000\$ pour la diffusion de primeurs régionales et pour la promotion et la publicité de ses activités), suite à l'instauration d'un plafond de 20 000\$ pour les subventions accordées par la SODEC en promotion et diffusion.

Pourtant, durant cette même période, la programmation pointue et audacieuse du cinéma Paralœil, constituée à 75% de cinéma québécois et à majorité documentaire, a produit des



résultats exceptionnels, en attirant en moyenne plus de quarante spectateurs par projection. Ces résultats sont supérieurs aux moyennes nationales, pour une ville de 48 000 habitants face aux statistiques d'assistances à Montréal et au prorata de la population. En travaillant sur place, en connaissance de notre public, nous avons développé une assistance importante et un noyau de spectateurs qui viennent pour découvrir un cinéma d'auteur différent, qui osent au nom du gage de qualité du cinéma québécois.

D'ailleurs, les habitants du Bas-Saint-Laurent seraient parmi les plus grands consommateurs de cinéma québécois après les insulaires des Îles-de-la-Madeleine (OCCQ, 2009). Il faut spécifier que le cinéma Paralœil est la troisième salle à Rimouski, après le cinéma commercial Lido, qui propose aussi du cinéma de répertoire, et Cinéma 4 (faisant partie de l'ACPO et de Réseau Plus). Rimouski comporte également un festival international du cinéma jeunesse, le Carrousel international de Rimouski, qui fêtera ses 35 ans en 2017.

Le secret derrière les résultats exceptionnels du cinéma Paralœil consiste à un travail d'éducation cinématographique, au développement de public, à la promotion ciblée et à la spécification de nos soirées de diffusion, qui proposent davantage qu'un seul visionnement. En effet, nous articulons nos soirées autour d'événements dans le style des anciens cinéclubs, avec des rencontres avec les artisans du cinéma suivant les projections, ainsi qu'en des soirées multiculturelles en ajoutant des performances scéniques (danse, littérature, musique, etc.) précédant la projection lorsque le sujet des films présentés s'y prête.

Depuis la fermeture du cinéma L'Excentris, Montréal assiste également à la naissance de ce type de cinéclubs qui offrent au public une façon différente de voir le cinéma, une approche plus personnalisée. C'est ce qui, selon nous, devrait être à la base de la promotion et de la diffusion du cinéma québécois; à l'image du slogan de Paralœil, **du cinéma qui nous regarde**, qui interpelle le spectateur, le concerne et lui révèle par le biais de l'art sa propre nature. Ce n'est certes pas par la diffusion trop rapide des films sur une multitude de plateformes numériques.

Ainsi, à Paralœil, les soirées s'étirent autour de discussions entre les réalisateurs et le public durant parfois jusqu'à une heure. Les spectateurs peuvent ainsi creuser leur réception de l'œuvre, approfondir certains questionnements sur le sujet du film et comprendre le travail derrière la production d'un film, appréciant ainsi davantage chaque œuvre. Le cinéma québécois n'est pas un produit de divertissement. Il importe que le public reçoive les films après une mise en contexte, dans des conditions optimales et *en groupe*. L'effet produit par un film visionné seul *en streaming* sur un petit écran est tout autre que celui produit par un visionnement sur grand écran dans une salle de cinéma dans laquelle 50 à 100 voisins de siège le reçoivent simultanément avec réactions spontanées diverses. C'est toute **la portée des œuvres** dont il est question ici lorsque nous parlons de conditions



optimales, cela n'inclut pas seulement les données techniques, mais également les variables humaines.

L'équipe de Paralœil allouée au cinéma déploie aussi son énergie en promotion ciblée, en bâtissant des partenariats avec les organismes sociaux et communautaires de la région, travaillant sans relâche à atteindre le bon public pour chaque film présenté. Nous travaillons à aller chercher chez eux les gens à qui s'adressent les films en utilisant les réseaux de contact de nos nombreux partenaires régionaux. Par exemple, pour un film à teneur sociale, nous nous associons aux organismes sociaux œuvrant auprès de la clientèle cible afin de mener une discussion suivant la projection. Ces organismes participent à la soirée et en font donc la promotion eux aussi auprès de leurs réseaux, assurant ainsi que le plus grand nombre de gens concernés par le sujet du film soient présents afin d'en profiter et d'en débattre ensuite. C'est un travail de réseautage et de concertation qui s'ajoute au simple travail de publicité et de promotion pour l'équipe du cinéma Paralœil, mais ce type de partenariat a prouvé son efficacité.

Si l'État finançait davantage le fonctionnement des organismes culturels régionaux, cela permettrait également de consacrer plus de temps à la concertation régionale. Si nous pouvions ajouter - même seulement quelque 7 heures par semaine de plus - à notre masse salariale afin de dédier du temps au travail de concertation et de réseautage avec les autres organismes, nous permettrions l'établissement de calendriers culturels plus cohérents, des tournées régionales plus complètes pour les réalisateurs accompagnant leur film, nous favoriserions les échanges créatifs et porteurs, ainsi que la naissance de projets stimulants pour la population. Malgré la proximité venant de la taille des villes situées en région, le temps manque aux ressources humaines pour réaliser un véritable partage et une concertation qui pourrait générer davantage de bénéfices pour tous. Le temps et l'argent sont le nerf de la guerre quand il s'agit de concrétiser de bien petites choses, qui changeraient énormément la donne au niveau culturel.

En diffusion du cinéma québécois, il est aberrant de constater que la réussite d'un film est jugé au seul rendement du *box office* de la première fin de semaine en salles montréalaises. Cette façon de juger de la portée et du succès d'un film parle beaucoup sur la vision "*montréalocentrique*" de la diffusion culturelle. Avant tout cela est injuste pour les créateurs qui méritent que leurs films vivent en salle plus longtemps, mais aussi de façon plus étendue sur le territoire. Les résultats en assistance des cinémas comme Paralœil ne sont même pas comptabilisés dans les statistiques gouvernementales actuelles. Avant d'ouvrir les portes à la diffusion numérique, il faut à tout prix travailler davantage sur la diffusion sur grand écran, tel que les réalisateurs les ont conçues.



CRÉATION ET PRODUCTION EN CINÉMA

Certains artistes et cinéastes font le choix difficile et risqué de pratiquer leur art en région, malgré la concentration du milieu cinématographique à Montréal. Il est crucial de permettre à d'autres voix et à d'autres réalités d'être portées à l'écran. De maigres enveloppes issues d'ententes culturelles régionales ne sont pas suffisantes pour supporter la cinématographie issue des régions et présentent trop souvent des contraintes de contenu. Pour bonifier les enveloppes régionales, il y a souvent concertation et liens avec d'autres ministères ou structures régionales, ce qui en soi est valable et bénéfique pour les sommes ensuite attribuées à la création, mais cela apporte parfois son lot de contraintes. Les artistes régionaux se trouvent parfois à devoir traiter de forêts, de pêche ou de caribous pour obtenir des bourses de création, ce qui réduit la vision qu'ils peuvent renvoyer par le biais de leurs œuvres. Ces contraintes éloignent les artistes de leurs visées et de leur pratique artistiques, ceux-ci n'ayant pas nécessairement envie de traiter de la région par certaines réalités parfois bien réductrices.

Pour permettre une création libre et représentative de la vision des artistes vivant partout au Québec, cela dans toutes ses régions, il faudrait que la distribution des enveloppes en création (scénarisation, développement, production) provenant des instances telles que les Conseils des arts, la SODEC et Téléfilm puisse soutenir davantage de projets excentrés. Actuellement, la majorité des millions de dollars distribués en production cinématographique au Québec se concentre dans un rayon de 50 km² autour du Plateau Mont-Royal. Il faut que les enveloppes exemptes de contraintes "régionales" soient distribuées de façon plus équitable afin que notre cinéma nous ressemble et nous regarde, dans une pluralité de visions provenant des quatre coins de la province.

Aussi, il serait souhaitable que les productions décidant de tourner ailleurs que dans les grands centres pour mettre en valeur les paysages régionaux puissent bénéficier de mesures facilitantes (crédits d'impôts ou autres). Tout en stimulant l'industrie, cela permettrait aussi aux techniciens professionnels vivant en région de participer plus régulièrement à des tournages importants, forme d'apprentissage et de formation continue cruciale pour l'avancement de leur propre pratique. Si vous demandez à n'importe quel technicien travaillant sur des plateaux, il confirmera qu'il apprend énormément sur le terrain par rapport aux acquis réalisés en formation.

De plus, avec les retombées économiques issues de ces productions provenant de Montréal, il serait plus facile ensuite pour les intervenants régionaux œuvrant en cinéma de faire reconnaître la valeur du cinéma auprès des partenaires financiers privés et municipaux. D'ailleurs, depuis la venue à Rimouski du plus gros tournage québécois en 2015 (*Arrival* de Denis Villeneuve), la population est fière de voir sa ville sur les écrans de cinéma du monde bien sûr, mais le fait notable réside dans la facilité à rencontrer des



partenaires financiers privés, qui sont plus prompts à parler de partenariat et à avancer des sommes pour le développement et la réalisation de projets régionaux.

Il faut que le cinéma devienne un art qui prouve ses retombées en production et en diffusion. Pour ce faire, l'ensemble des intervenants, des bailleurs de fonds aux créateurs, ainsi que des producteurs aux diffuseurs, agisse de façon concertée et réfléchie avec que le cinéma atteigne son objectif de représentation de notre culture propre et unique, et non seulement à l'international où notre cinéma est encensé, mais à même notre territoire. Nécessitant bien plus qu'une stratégie numérique, il faut revenir à la base, aux raisons qui motivent les investissements actuels en production cinématographique : le désir de raconter des histoires qui parlent de nous et qui s'adressent avant tout à notre population, la mise en images de notre identité culturelle et de notre langue si riche et si vivante. Et cela en vaut les efforts et les investissements lorsque l'on constate les effets que le cinéma peut produire lorsqu'il est traité avec grand respect de cet art qui englobe tous les autres par une mise en images, que ce soit en documentaire ou en fiction.

Dégager plus de sommes pour la création des artistes occupant le territoire et pour la production en régions de tournages montréalais ou d'autres provenance, constituent deux mesures qui peuvent s'alimenter l'une l'autre et renforcer notre cinématographie.



DISTRIBUTION DU CINÉMA EN RÉGION

Suivant les investissements réalisés en production, il faut que l'État mette des efforts en financement de la distribution des films produits si l'on veut permettre une diffusion et une circulation plus adéquate du cinéma sur le territoire. Autant en long métrage qu'en court ou que pour d'autres formes de cinéma (installations, art vidéo, arts médiatiques), il faut doter les régions de financement afin de créer des structures permettant la distribution du cinéma. Que ce soit pour alimenter les nombreux festivals, des plus généraux ou plus pointus, et les salles parallèles, il faut que les régions soient dotées d'une force afin de soumettre et de présenter les créations issues de leur territoire au public québécois. Actuellement, ce sont les plus petites boîtes de distribution qui permettent aux créateurs d'être bien représentés. Les F3M, la Distributrice de films, Travelling, pour ne citer qu'eux, servent beaucoup mieux les œuvres que les grosses boîtes qui tentent en vain de séduire les grosses salles.

Actuellement, les œuvres produites en région sont facilement reléguées aux tablettes des distributeurs basés à Montréal et ne bénéficient peut-être pas du travail de représentation et de promotion qu'elles nécessitent. Les festivals de cinéma sont si nombreux et la circulation sur les circuits mondiaux du cinéma représente une carte de visite primordiale pour les créateurs qui doivent étoffer leur filmographie de diffusions professionnelles pour accroître leurs chances d'obtenir le financement nécessaire à l'avancement de leur pratique artistique.

Si des interventions rapides pour faciliter les initiatives en distribution en région nécessitent pour l'instant un trop gros investissement, il faudrait du moins que l'État par le biais du Conseil des arts et des lettres du Québec facilite l'accès à des bourses de déplacement pour que les artistes en cinéma vivant en région puissent se rendre à Montréal plus régulièrement pour être présents auprès des producteurs et des distributeurs, pour qu'ils puissent accroître leur renommée. Ces déplacements occasionnent des dépenses importantes pour ceux qui souhaitent se faire connaître lors des TIFF, Hotdocs, FNC, RIDM, RVCQ, FIFA, Fantasia et Regard par exemple. Et nul n'est besoin de spécifier que ceux qui décident de se consacrer à une pratique cinématographique en région ont de faibles revenus annuels, qui nécessitent souvent des choix et décisions déchirants quant à leur participation aux événements importants du milieu.



LE PLAN CULTUREL NUMÉRIQUE DU QUÉBEC... POUR LA DIFFUSION DU CINÉMA SUR TOUT LE TERRITOIRE

La diffusion sur plateformes numériques valorisée par la tendance actuelle peut apporter des côtés bénéfiques pour l'accessibilité de la culture partout, même aux endroits où il n'existe pas de structure ou de salles d'accueil pour le cinéma. Cependant, il faut réfléchir cette diffusion et ne pas s'égarer dans le financement et la multiplication des plateformes, pouvant noyer les œuvres dans une offre déjà surabondante avec l'abolition des frontières avec les géants comme Netflix. Cette diffusion numérique doit se faire en respectant des échéanciers, tout comme les sorties DVD commerciales, et ne pas freiner la diffusion en salle. Nous ne pouvons investir des sommes aussi importantes en production et laisser se perdre les œuvres dans le nuage en espérant un plus grand nombre de visionnement sur des écrans de portable ou de téléphones intelligents!

Ce qui est surtout déplorable c'est l'impression des intervenants de n'avoir pas eu de voix dans les décisions entourant le déploiement de ce plan numérique culturel. Les décisions du fonctionnariat culturel suivant les seules consultations menées à Montréal sans possibilité pour les organismes et créateurs des régions d'y assister par vidéoconférence font en sorte que les décisions pourraient nuire au travail à même le territoire visé par le plan culturel numérique.

Nul doute que les mesures en acquisitions d'infrastructures numériques, en numérisation et en production de contenu original numérique ont été des plus bénéfiques pour les organismes et artistes en cinéma sur tout le territoire, mais nous croyons qu'il faut prendre le temps de réfléchir et d'examiner patiemment les avenues de la diffusion numérique avant de dépenser des sommes considérables dans une guerre contre des géants tels que Netflix que des initiatives nationales ne pourront jamais concurrencer. Avant tout, il importe de mettre en place des mesures afin de légiférer sur la prestation des droits d'auteur face à ces nouvelles avenues de diffusion, afin de protéger les artistes d'ici. Que ce soit en taxant les câblodistributeurs et fournisseurs en services internet ou encore en exigeant que les joueurs majeurs de l'international réinvestissent ici en productions québécoises, il faut agir sur ce domaine le plus rapidement possible afin de renverser les mesures dictées par le fédéral.



LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA CULTURE

Il faut considérer le citoyen au cœur même de la création et de la diffusion de la culture. Plutôt que de croire que le fait d'être québécois peut constituer une raison suffisante pour que le citoyen se déplace en salles pour voir du cinéma national, il faut miser sur l'intelligence du citoyen dans les choix qu'il effectue en consommation culturelle. Il faut lui proposer des activités qui l'interpellent, qui lui permette de s'exprimer, de participer à la culture et de comprendre le produit qu'on lui offre.

Ainsi, les cinémas permettant une mise en contexte des œuvres, des échanges avec les réalisateurs et autres artisans du cinéma et se consacrant à l'éducation cinématographique à la base même de leurs activités de diffusion produisent de meilleurs résultats. Au cinéma Paralœil, si ces soirées en présence des réalisateurs demandent un investissement plus grand pour couvrir les cachets et frais de déplacement et de séjour, ce sont celles qui produisent les meilleurs résultats en billetterie et qui forgent notre solide réputation. C'est ainsi que nous permettons aussi aux citoyens de mesurer eux-mêmes l'impact fort que peut produire la réception des films sur grand écran en groupe, et nous parlons autant de l'impact individuel du simple visionnement que du plus-value de la discussions suivant la projection.

De plus, pour former de bons citoyens participant activement à la culture québécoise dans toute sa diversité, il est impératif d'ajouter à l'étude dès le primaire et le secondaire un corpus de cinéma québécois représentant les œuvres phares de notre cinématographie. En leur apprenant à consommer du cinéma différent, du cinéma d'auteur et indépendant, qui est filmé chez eux et qui leur ressemble, les jeunes deviendront des consommateurs culturels plus critiques de ce que les médias de masse leur proposent. Il faut essayer de contrer l'américanisation dès le plus jeune âge et donner les outils aux citoyens afin de bien comprendre et d'apprécier le cinéma d'ici.

À Paralœil, en plus de placer le citoyen au cœur même de ses stratégies de promotion et de diffusion du cinéma, nous faisons également une place aux communautés dans la production de cinéma grâce à un volet Jeunesse et communautés de son secteur de production. Malgré la disparition depuis 2014 des enveloppes autrefois réservées aux projets d'éducation cinématographique, nous finançons, cela avec de plus en plus de difficultés vu le contexte économique actuel, des projets qui placent les jeunes et la communauté derrière les caméras, sous les perches des micros et au centre des décisions de réalisation de projets collectifs produits avec le soutien de professionnels membres de Paralœil. Nous croyons fermement que de faire du cinéma un outil d'émancipation pour la population est une des mesures qui permettra l'accès à la culture au plus grand nombre de citoyens.